



Carmausin
Ségala

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CARMAUSIN-SEGALA

SEANCE DU 19 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-neuf février à dix-huit heures, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle des associations de Taïx, sous la Présidence de Didier SOMEN.

Étaient présents, les délégués suivants :

Titulaires présents : 44 (du début au point 2.1) et 45 (du point 2.2 à la fin)

ASTIE Alain, AUZIECH Cécile, AZEMAR Jean-Louis, BARILLIOT Christine, BARRAU Jean-Louis, BEX Fabienne, BONFANTI Djamilia, BORDOLL Christian, BOUSQUET Jean-Louis, BOUYSSIE François, CALMELS Thierry, CINTAS Jean-Marc, CLERGUE Jean-Claude, COURVEILLE Martine (pouvoir de MANUEL Christian), DELPOUX Jacqueline, EMERIAUD Françoise, ESCOUTES Jean-Marc, HAMON Christian, ICHARD Xavier, IMBERT Véronique, KOWALIK Jean-François, LEBLOND Nelly, MAFFRE Alain, MALATERRE Guy, MALIET Thierry, MARTY Denis, MERCIER Roland (pouvoir de SIBRA Jean-Michel), MILESI Marie, MUNOZ Sonia (à partir du point 2.2), NORKOWSKI Patrice, PUECH Christian, RECOULES Vincent, REDO Aline, SAN ANDRES Thierry, SANCHEZ Marie-Christine (pouvoir de CARMES Monique), SCHULTHEISS Pierre, SENGES Jean-Marc, SOMEN Didier, SOULIE Jérôme, TAGLIAFERRI Rosanne, TOUZANI Rachid, TROUCHE Alain, VALIERE Jean-Paul, VEDEL Christian, VIDAL Suzette.

Suppléant présent avec voix délibérative : 0

Titulaires excusés : 11 (du début au point 2.1) et 10 (du point 2.2 à la fin)

BALARAN Jean-Marc, BARBE Christian, CARMES Monique (pouvoir à SANCHEZ Marie-Christine), MANUEL Christian (pouvoir à COURVEILLE Martine), MUNOZ Sonia (jusqu'au point 2.1), ORRIT Didier, PENA Sylviane, SELAM Fatima, SIBRA Jean-Michel (pouvoir à MERCIER Roland), SOURDIN Anne, TESSON Régis.

Suppléant présent sans voix délibérative : 0

Secrétaire de séance :

BOUSQUET Jean-Louis

NOMBRE DE MEMBRES – QUORUM : 28			
Titulaires en exercice	55	Suppléant avec voix	0
Titulaires présents	45	Voix délibératives	48
Délégués avec pouvoir	3	Membres présents	45

**DELIBERATION N° 2026/02/19-9.1 :
 CRECHE L'ESPELIDOU : ADAPTATION DES LOCAUX ET CREATION DE NOUVEAUX ESPACES**

La crèche de l'Espélidou, située au 9 boulevard Charles de Gaulle à CARMAUX est un bâtiment d'une quarantaine d'années qui a subi plusieurs phases de travaux, d'améliorations, rénovations et extensions au fil des années. Ces dernières années, des problématiques liées à des infiltrations d'eau et un taux d'humidité élevé ont contraint la 3CS à déménager la crèche en urgence. Elle a été relocalisée provisoirement dans un bâtiment dénommé « Maison de la Citoyenneté », situé avenue Bouloc-Torcatis et appartenant à la commune de CARMAUX.

La crèche de l'Espélidou est donc, depuis, inoccupée.

Un premier diagnostic avait été réalisé à la fin de l'année 2024 dont le rapport fait apparaître des nécessités de travaux sur les parties chauffage, ventilation et climatisation (CVC).

A ces problématiques, s'ajoutent la mise en conformité du bâtiment par rapport au référentiel bâtiminaire pour les bâtiments d'accueil de petite enfance ainsi qu'une adaptation liée à la loi EGalim.

Ainsi, l'opération envisagée comprend à la fois la remise à niveau du bâtiment afin de l'assainir (air, humidité, CVC) et l'adaptation au référentiel bâtiminaire.

Une maîtrise d'œuvre externe a été sélectionnée pour conduire l'opération. Le projet est aujourd'hui à la phase APD.

Cette opération est éligible à des financements de l'Etat et bénéficie déjà du financement de la Caisse d'Allocations Familiales à travers le Fonds de Modernisation des Etablissements d'accueil du jeune enfant (FME).

A ce stade de l'opération, le plan de financement se présente ainsi :

DEPENSES			FINANCEMENT		
Intitulé	€ HT	€ TTC	Intitulé	%	€
Etudes	47 511€	57 013€	Etat	28%	86 072€
- Diagnostic technique préalable	6 850€	8 220€	CAF - FME 80% de 204 616€	52%	163 693€
- Etudes réseaux	9 686€	11 623€			
- Maîtrise d'œuvre	20 000€	24 000€	Autofinancement 3CS	20%	62 441€
- Coordination SPS	5 775€	6 930€			
- Bureau de contrôle	2 700€	3 240€			
- Mission complémentaire sondages destructifs	2 500€	3 000€			
Travaux	254 300€	305 160€			
Travaux en régie	2 922€	3 507€			
Mobilier	5 450€	6 540€			
Divers	2 022€	2 426€			
- Publicité marché travaux	600€	720€			
- Constat commissaire justice	300€	360€			
- Plan évacuation sécurité incendie	800€	960€			
- Panneau chantier	150€	180€			
- Housse extincteurs	172€	207€			
TOTAL DEPENSES	312 206€	374 647€	TOTAL FINANCEMENT	100%	312 206€

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à la l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** l'opération et le plan de financement tel que présentés ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à solliciter les subventions auprès de l'Etat selon le plan de financement présenté ci-dessus et à signer tous les documents s'y rapportant.

Fait et délibéré le 19 février 2026.

**Le Président,
Didier SOMEN**



**Le secrétaire de séance,
Jean-Louis BOUSQUET**



Acte certifié exécutoire compte tenu :
- de sa transmission en Préfecture le
- de sa publication le

Envoyé en préfecture le 26/02/2026

Reçu en préfecture le 26/02/2026

Publié le 26/02/2026

ID : 081-200040905-20260219-190226_9_1-DE

